

Les décisions

- Renouvellement des habilitations ; nouvelles habilitations pour l'année 1994-1995

Renouvellement des habilitations

Près de 45 demandes de renouvellement d'habilitations à délivrer des diplômes nationaux, mises en conformité avec les arrêtés de 1992 et 1993, sont examinées : le renouvellement de la licence de mathématiques, option informatique, du DEUST droit de l'immobilier et du DEUST micro-informatique industrielle ne font pas partie des demandes.

A propos des créations envisagées et en fonction des difficultés que rencontre l'Université (manque de locaux, d'enseignants et d'AITOSS), A. Fréville estime que l'ouverture de nouveaux DEUG va aggraver la situation. Il préconise de ne retenir que les créations destinées à conforter les filières existantes et ne demandant que des moyens supplémentaires "légers". Enfin, il désire savoir si les formations nouvelles de l'ILLA permettront d'améliorer les taux de réussite en DEUG.

F. Machelart précise que les créations présentées par son institut répondent à ces critères et aux besoins en formation du Hainaut-Cambresis. Quant aux taux de réussite, ceux de l'ILLA sont proches des autres universités.

Mlle Plaisant demande si le bail avec la Sollac sera reconduit et si l'ISTV doit être le seul institut à utiliser ces locaux éloignés. M. Delhaise répond oui à la première question et non à la seconde.

A l'unanimité le conseil donne un avis favorable pour le renouvellement des habilitations présentées.

Nouvelles habilitations

Les demandes de créations pour l'année 1994-1995 :

- ILLA :
- DEUG lettres langues, mention lettres classiques
 - introduction du "Russe pour débutants" en DEUG LEA
 - maîtrise français, langue étrangère
 - maîtrise d'histoire
 - licence et maîtrise de sciences de l'éducation
 - DESS transferts de savoirs et nouvelles technologies de l'information et de la communication (TSNTIC)

En outre, le DEUG d'histoire sera ouvert à Valenciennes et le DEUG arts plastiques transformé en DEUG arts avec deux mentions : arts plastiques et arts du spectacle.

- ISTV : - IUP économie et logistique du bâtiment
 - DESS mesure et traitement du signal
- FDEG : - DESS droit des affaires européennes et internationales
 - DESS audit et comptabilité

A propos du DESS TSNTIC, A. Fréville regrette l'absence de concertation entre l'IFOREP et l'ISIV et notamment l'utilisation des mots information et communication qui ne manquent pas d'engendrer la confusion avec les autres formations de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, utilisant elles aussi ces deux mots. L'appellation du DESS TSNTIC devient TSNT.

Le conseil donne un avis favorable, à l'unanimité, pour les demandes d'habilitation.

Compte-rendu du jeudi 20 janvier 1994

Le compte-rendu du CEVU du jeudi 20 janvier 1994 est adopté à l'unanimité.

Lutte contre l'échec

R. Dorobisz présente un dispositif d'accompagnement méthodologique, pour lutter contre l'échec, comprenant quatre volets :

- une formation de remise à niveau avec accompagnement méthodologique
- des modules d'accompagnement méthodologique
- un service de consultation pédagogique
- une formation des tuteurs à l'accompagnement

P. Petit propose de créer un groupe de réflexion inter-instituts.

Etaient présents :

Collège A	: Messieurs Defrenne, Horling et Martinache
Collège B	: Mademoiselle Juhen, Messieurs Delhaise, Dorobisz, Leroy et Morel
AITOSS	: Madame Givais
Usagers	: Messieurs Aubry et Lecroart
Membre de droit	: Monsieur Mennecier
Ont donné pouvoir	: Monsieur Askovic à Monsieur Defrenne Monsieur Régnier à Monsieur Delhaise
Invités	: Mesdames Daum et Duvivier, Mesdemoiselles Plaisant et Steiner, Messieurs Barbieux, Bourton, Canonne, Castelain, Defossez, Desrumaux, Fréville, Machelart, Moreau, Petit, Ravalard et Thierry
Excusés	: Madame Camion, Mademoiselle Wilbal, Messieurs Bonaccorsi, Nogacki, Schneider et Van Ceulebroeck